

Charte de protection des données

Dans le cadre de la loi relative à la protection des données (RGPD) applicable à partir du 25 mai 2018

L'organisme de formation EXTERNE OFFICE, représenté par Sylvie AZOULAY-BISMUTH, gérante, déclaré auprès de la Préfecture du Rhône sous le numéro **82 69 10551 69** (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) - **siret n° 479 347 981 00017**, garantit, au sujet des données personnelles collectées via son site Internet www.sazolay-formation.com ou directement (par mail, téléphone ou présentiel) :

- **Ne pas les utiliser à des fins de prospection commerciale** (relances, propositions, newsletters, e-mailing...) ;
- **Ne pas les communiquer à des tiers excepté pour les besoins de l'exécution d'une action de formation en présentiel ou à distance et après avoir conclu un accord écrit encadrant cette obligation ;**
- **Les conserver à des fins de traitement ou traçabilité applicable à l'exécution d'une action de formation en présentiel ou à distance selon les délais légaux de conservation :**
 - o Contrat ou convention conclu dans cadre d'une commande de formation : 5 ans (Art. L110-4 du code du commerce)
 - o Pièces justificatives : bon de commande, facture client, etc. : 10 ans à partir de la clôture de l'exercice (Art. L123-22 du code du commerce)
 - o Feuilles de présence, attestations de fin de formation, évaluations des candidats : 3 derniers exercices (Art. L225-117 du code du commerce)
 - o Contrat conclu par voie électronique (à partir de 120 €) : 10 ans à partir de la livraison de la prestation (Article L213-1 du code de la consommation)

Ces délais passés, les données personnelles en possession de l'organisme de formation EXTERNE OFFICE sont détruites.

- **Ne demander des informations personnelles à ses interlocuteurs que si elles ont une utilité pour le bon déroulement de la prestation.**

Ces dispositions sont applicables à l'échelle nationale et européenne.